



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grippe aviaire

Question au Gouvernement n° 2601

Texte de la question

GRIPPE AVAIRE

M. le président. La parole est à M. Pierre Morel-A-L'Huissier, pour le groupe de l'UMP.

M. Noël Mamère. Monsieur le président, levez la séance !

M. le président. La parole est à M. Pierre Morel-A-L'Huissier.

M. Pierre Morel-A-L'Huissier. Monsieur le ministre de la santé et des solidarités, la psychose s'installe peu à peu. L'épizootie de grippe aviaire suscite en effet toutes les inquiétudes. *(Les députés du groupe socialiste et du groupe communiste et républicain scandent : " Copé démission ! Copé démission ! ")*

M. le président. Vous donnez un spectacle épouvantable ! Quittez tranquillement l'hémicycle !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Non !

M. Jean-Yves Le Bouillonec. C'est au ministre de sortir !

M. le président. Poursuivez, monsieur Morel-A-L'Huissier ! *(Protestations redoublées des députés du groupe socialiste et du groupe communiste et républicain rassemblés au pied de la tribune.- Le brouhaha couvre entièrement la voix de l'orateur.)*

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Dehors ! Dehors !

M. Jean-Yves Le Bouillonec. Nous sommes ici chez nous !

M. le président. Vous avez le droit de manifester. Mais faites-le dehors ! Faites preuve d'un peu de dignité !

Poursuivez, monsieur Morel-A-L'Huissier.

M. Pierre Morel-A-L'Huissier. Cela a commencé dans les rayons de boucherie. Aujourd'hui, une quarantaine de pays, hors Union européenne, applique un embargo total sur les importations de volailles françaises. Les oiseaux migrateurs sont attendus avec crainte. Les cas de comportements irrationnels se multiplient - comme dans cette assemblée, cet après midi. Les maires, les services vétérinaires, les pompiers et la police reçoivent chaque jour des coups de téléphone à ce sujet. Les cellules d'information se multiplient, ici et là. Le Gouvernement a lui-même mis en place un numéro vert pour répondre à toutes les interrogations. Les communes de France ont également reçu une instruction des préfets sur les mesures à prendre.

Au-delà de l'action du Gouvernement, l'OMS dénombrait récemment 177 cas humains de grippe aviaire dans le monde depuis le début de l'épidémie en 2003, dont 98 se sont soldés par la mort du malade. Ce type d'information fait incontestablement peur.

Monsieur le ministre, je connais votre implication et celle du Gouvernement sur ce dossier. Je salue en outre toutes les initiatives prises en la matière. Je crains cependant que la psychose ne s'installe durablement dans notre pays. *(Les députés du groupe socialiste et du groupe communiste et républicain, toujours debout et groupés au bas des travées, scandent : " Copé, des excuses ! Copé, des excuses ! ")*

Monsieur le ministre, vous avez déjà fait beaucoup et je vous en remercie. Mais, aujourd'hui, au regard de l'ampleur de l'angoisse, quelles mesures le Gouvernement entend-il prendre encore pour rassurer la population française ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Claquements de pupitres et huées ininterrompus.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. Monsieur le président, levez la séance !

M. le président. Ce n'est pas vous qui m'imposerez cette décision ! Sortez tranquillement ! Faites preuve d'un peu de dignité !

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Dehors ! Dehors !

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé et des solidarités. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Xavier Bertrand, *ministre de la santé et des solidarités*. Monsieur Morel-A-L'Huissier, sur un sujet comme celui de la grippe aviaire, pour lequel nous devons tous nous mobiliser, ce sont les Français qui nous donnent l'exemple de la sérénité, du calme et du bon sens. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Ils attendent que, dans la concertation et la transparence, nous disions tout ce que nous savons et ce que nous faisons pour améliorer notre plan de lutte contre cette maladie.

Que ce soit par le biais de notre action avec le ministère de l'agriculture au niveau de la consommation, de l'instauration du numéro d'information à destination du grand public ou de notre site, nous voulons donner aux Français les réponses aux questions qu'ils se posent.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Copé voyou !

M. Didier Mathus. Copé et son appartement de fonction !

M. le ministre de la santé et des solidarités. Nous avons décidé d'améliorer en permanence le plan français avec de nouveaux moyens de protection mais surtout en communiquant. Le Premier ministre a ainsi souhaité que, dès le mois prochain, nous développions l'information auprès des acteurs de santé qui seraient en première ligne, et du grand public. Une chose est certaine : la psychose n'est pas une fatalité. Nous avons fait le pari de la transparence et de l'information, et nous savons pouvoir compter sur la sérénité et le bon sens des Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire, alors que le brouhaha n'a pas cessé.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2601

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 mars 2006